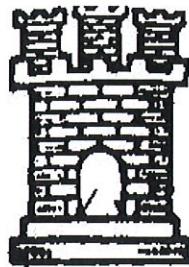




Wallonie



Esneux

## URBANISME

### AVIS D'ANNONCE DE PROJET

Le Collège communal fait savoir qu'en vertu du Code de Développement Territorial, il est saisi d'une demande de permis d'urbanisme.

La demande est introduite par **Madame Julie WELLENS** demeurant à 4602 Cheratte, rue Dieudonné Randasche 5.

Le terrain concerné est situé à **4130 Esneux, Avenue Iris Crahay 51** et cadastré division 1, section E, n°693L.

La demande vise les travaux suivants : **aménagement d'une allée latérale** et présente les caractéristiques suivantes :

**Le projet faisant l'objet de la demande s'écarte du Guide Communal d'Urbanisme pour la raison suivante :**

**-le niveau existant du terrain ne peut être modifié dans les zones de recul minimum latérales.**  
Elle doit donc être soumise à annonce de projet (article D.IV.40 du CoDT).

Le dossier peut être consulté durant les jours ouvrables de 9h à 12h et le jeudi de 17h à 19h, à l'Administration communale, Service Urbanisme, Place Jean d'Ardenne 1, 4130 ESNEUX **sur rendez-vous pris au 04/380.93.38 ou 04/380.93.44.**

Des explications sur le projet peuvent être obtenues auprès de Madame Florine PARIZEL, téléphone : 04/380.93.35, mail : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be), dont le bureau se trouve Place J. d'Ardenne, 1 à 4130 ESNEUX.

**Les réclamations et observations écrites sont à envoyer du 21 juin 2023 au 05 juillet 2023 au collège communal :**

- par courrier ordinaire à l'adresse suivante : place Jean d'Ardenne 1 à 4130 ESNEUX ;
- par courrier électronique à l'adresse suivante : [urbanisme@esneux.be](mailto:urbanisme@esneux.be)